

TEMPO FORMATION

L'ATELIER DE CÉDRIC

ÉDITION 2026

www.tempoformation.com

PROGRAMME DE FORMATION

TEMPO Structuration

9 semaines pour structurer votre carrière musicale.

Juridique • Production phono • Édition • Spectacle vivant • Promotion

CÉDRIC TILÈPE EI

5 rue Fénelon — 33000 Bordeaux — cedric@latelierdecedric.fr

TEMPO Structuration

Créer, gérer et développer des activités de prestations/productions musicales. Monter sa structure d'artiste (association ou société) et gérer sa carrière à 360°.

PRÉSENTATION

TEMPO Structuration, c'est 9 jours pour comprendre et intégrer les principes fondamentaux qui définissent aujourd'hui le monde des musiques actuelles, acquérir les outils indispensables au développement d'un projet artistique musical et appréhender la création d'entreprise dans le secteur musical.

Au travers d'un cas pratique — le vôtre — il s'agira de se défaire des idées reçues sur la difficulté de créer sa structure d'artiste (association ou société), bien définir son projet entrepreneurial, lire des documents comptables.

Au terme de cette formation, vous serez en capacité de définir votre modèle économique et de choisir le statut de votre structure (forme associative ou société commerciale) pour prendre en main votre carrière artistique.

En option, vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement de 18h sur la partie « Aides & Subventions » pour vous aider dans vos recherches de financements.

PUBLIC VISÉ

Artistes musiciens, auteurs-compositeurs-interprètes, producteurs, managers d'artistes, toute personne souhaitant créer, développer et structurer juridiquement une activité dans le domaine des musiques actuelles (tour, édition musicale, production phonographique, management d'artistes).

PRÉ-REQUIS

Être porteur d'un projet musical en tant qu'artiste ou manager d'artiste.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Initier, gérer des collaborations avec des prescripteurs (programmateurs, promoteurs, labels, maisons de disques, etc.) dans le but de présenter aux publics des prestations/productions musicales
- Maîtriser les caractères, composantes et spécificités des différents principes de droit liés à la création musicale
- Commercialiser, gérer une activité de musicien-producteur
- Créer, structurer une activité professionnelle de musicien-producteur

- Intégrer les enjeux de la promotion, définir et créer une identité artistique sonore et visuelle de musicien-producteur
- Connaître les institutions et administrations du secteur musical, les politiques culturelles du spectacle vivant, les cadres législatifs et dispositifs d'aide
- Appréhender l'aspect entrepreneurial de l'industrie musicale, définir son modèle économique et choisir la structuration juridique adaptée
- Appréhender les bases juridiques du domaine musical et de l'entrepreneuriat en vue d'échanger avec un avocat
- Savoir décrypter les documents comptables et les aspects fiscaux en vue d'échanger avec un expert-comptable
- Comprendre les spécificités de la production phonographique
- Créer et gérer sa société d'édition musicale
- Mettre en place les bases saines d'une société de production de spectacles vivants

PROGRAMME DÉTAILLÉ — COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

1. Identifier les acteurs de l'industrie musicale

- Repérer et analyser les fonctions et pratiques à l'ère du numérique
- Panorama du Tour en France et à l'étranger (export)
- Producteur de spectacles, développement et tournée
- Les lieux de diffusion à Paris et en région
- Les méthodes du « self-booking », outils et règles de démarchage
- Les différents types de contrats du live

2. Sélectionner un statut & organiser le démarrage d'activité

- La licence d'entrepreneur de spectacles
- Le statut d'intermittent et ses particularités
- Déterminer la rentabilité et la performance économique d'activités
- Élaborer une offre de prestations chiffrée

3. Droit d'auteur, SACEM & gestion collective

- Les différents types de droits (DEP, DRM)
- La notion de droit moral
- Les droits voisins de l'artiste-interprète et du producteur
- La protection des œuvres musicales (compositions, paroles, arrangement)
- Rôle, missions et obligations de l'éditeur
- Gérer les problématiques liées à des droits d'utilisation d'œuvres préexistantes (remix)
- Maîtriser le droit applicable à Internet (propriété intellectuelle, droit d'auteur)

- La notion de droit patrimonial
- Exploitations à l'étranger et sous-éditeurs

4. Gestion comptable & contractuelle

- Comptabilité courante d'une activité de musicien-producteur
- Gestion des contrats, devis, facturation
- Négocier des contrats, des cachets de prestations/productions musicales
- Encadrer des collaborations avec des artistes, des sociétés de production
- Évaluation objective de son (auto-)organisation (self-management)

5. Processus de production musicale

- Maîtriser les phases d'un processus de production musicale (conception → réalisation)
- Les rouages d'une société de production (contrats, administration, distribution)
- Le statut de producteur et son investissement financier
- Les différents contrats de production
- La distribution digitale et/ou physique
- Définition d'un budget de production stable et réaliste
- Part « Master » et notion de patrimoine
- Le développement du modèle 360

6. Identité artistique & promotion

- Déposer un nom d'artiste, un pseudonyme en tant que marque (INPI)
- Le rôle et les missions de l'attaché(e) de presse
- Spécialisation presse écrite, web, radio ou TV
- Gérer et animer des communautés en ligne en cohérence avec une stratégie globale
- Soumettre des musiques à des éditoriaux de plateformes de streaming (playlists)
- Créer des contenus visuels de communication (infographie)
- Identifier et cibler les bons médias/interlocuteurs
- Utiliser des plateformes digitales pour augmenter l'audience

7. Aides, subventions & structuration administrative

- Les différentes aides et subventions
- La structuration administrative
- La SACEM et son rôle central
- Back-office et sociétés de business management
- L'aide à la recherche de subventions
- Export et relais à l'international
- ADAMI, SPEDIDAM et droits voisins

8. Aspect entrepreneurial

- Présentation du phénomène « artiste-entrepreneur »
- Savoir « pitcher » son projet (3QO2CP, SWOT)
- Identifier ses sources de chiffre d'affaires et calculer sa marge d'activité
- Formes juridiques des entreprises et statuts sociaux des dirigeants
- Les aides à la création d'entreprise
- Les dossiers de subventions, FONPEPS et crédit d'impôt
- Le régime particulier d'intermittent du spectacle et ses incompatibilités
- Le régime fiscal / cotisation foncière des entreprises

9. Bases juridiques, social & fiscal

- Le rôle et les missions de l'avocat
- Droit social : le lien de subordination et l'embauche d'intermittents
- Droit des entreprises : quand recourir à l'aide d'un avocat ?
- Les obligations comptables et fiscales de l'entreprise
- Savoir lire un grand livre, un bilan et un compte de résultats
- Passer du budget projet au budget structure
- Suivre sa trésorerie en évitant certains écueils

10. Spécificités de la production phonographique

- La convention collective de l'édition phonographique (CCNEP)
- Les rapports avec la SCPP et la SPPF : gestion collective des droits voisins
- Les différents contrats de production phonographique
- La contractualisation avec l'artiste-interprète (royautés)
- Le budget de production et le budget de promotion
- Le contrat de distribution digitale et/ou physique

11. Édition musicale

- Les rapports avec la SACEM, gestion collective et règles statutaires
- Les différents contrats : contrat de cession, pacte de préférence
- Co-édition, gestion éditoriale, sous-édition
- Le fonctionnement des avances recoupables et des investissements
- Obligations administratives : dépôt, tracking des droits, exploitation permanente

12. Production de spectacles vivants

- Produire des spectacles ou entreprendre des tournées (responsabilité d'employeur)
- Licence d'entrepreneur de spectacles vivants (DRAC) : conditions
- Respect des normes de sécurité et d'accessibilité

- Mentions obligatoires, tenue d'un débit de boisson, exercice non sédentaire

OPTION — MODULE AIDES & SUBVENTIONS (18 heures)

En distanciel — 18 heures sur 3 journées avec un expert en financement des projets musicaux. Le but de ce module en option est de vous aider à identifier les différents programmes d'aides et subventions et à rédiger un dossier adapté au développement de votre projet musical.

- Identifier les structures proposant des programmes de soutien à la création
- Rédiger un dossier de subvention (présentation, budget et note d'intention)
- Panorama des organismes et des programmes d'aides en France
- Droits voisins, SCPP, SPPF, SNEP, UPFI
- Statut d'artiste-interprète (ADAMI, SPEDIDAM)
- Notion de tournée et aides du CNM spécifiques au live
- Plan d'action réaliste, cohérent et intégré dans une temporalité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en distanciel avec support DigiForma. Test de connaissances avant et après la formation. Apports théoriques, QCM formatifs, échanges de groupe et études de cas. Remise d'un aide-mémoire complet à conserver à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation. Évaluation orale pour attester du niveau de connaissances acquis individuellement. Évaluation qualitative à chaud de la formation. Évaluation à froid en situation de travail quelques mois après la formation. Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et réalisé l'évaluation.

MODALITÉS DE SUIVI

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée. Suivi individuel du stagiaire pendant la formation et accompagnement post-formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée

9 journées soit 54 heures, réparties sur 9 semaines (+ 18h en option Aides & Subventions)

Format	100% distanciel — visioconférence en petit groupe
Horaires	10h-13h et 14h-17h
Effectif	6 stagiaires maximum par session
Lieu	À distance, depuis chez vous
Tarif	2 160 € HT par stagiaire (9 jours) — ou 2 880 € HT avec l'option 18h Aides & Subventions

FINANCEMENTS POSSIBLES

Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle continue : **AFDAS** (intermittents, artistes-auteurs), **France Travail** (dispositif Kairos pour les demandeurs d'emploi), **AGEFICE** (entrepreneurs / TNS), **FIF PL** (professions libérales). Nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier de financement.

DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

À l'issue de votre préinscription à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 4 à 6 semaines (le temps de monter le dossier de financement OPCO/AFDAS et de caler le calendrier des sessions).

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap (sensoriel, moteur, cognitif, psychique) afin d'envisager une intégration dans la formation. Référent handicap : Cédric Tilèpe — cedric@latelierdecetric.fr — Réponse sous 5 jours ouvrés.

INDICATEURS DE SATISFACTION

4,8 / 5 sur 193 avis Digiforma — mise à jour janvier 2026. Plus de 600 stagiaires formés depuis le lancement. Taux de satisfaction et taux d'abandon consultables sur demande.

FORMATEUR

Cédric Tilèpe est consultant-formateur de la structure. Il conçoit, anime et évalue l'ensemble des formations proposées. 20 années d'expérience dans le domaine des musiques actuelles, l'organisation de rencontres professionnelles, le management d'artistes, l'édition musicale et la production phonographique. 20 années de rencontres avec plus de 2000 professionnels en activité dans l'industrie musicale et des

centaines d'artistes accompagnés en coaching de groupe ou en séances de coaching individuel.

CONTACT & MENTIONS LÉGALES

Référent administratif et pédagogique : Cédric Tilèpe

Email : cedric@latelierdecedric.fr

Adresse : 5 rue Fénelon, 33000 Bordeaux

SIRET / NDA : [À compléter]

Certification Qualiopi : [À compléter]